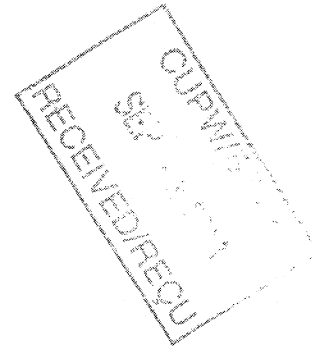




Stukely-Sud, le 22 août 2008



Monsieur Denis Lemelin

Président national
377, rue Bank Street
Ottawa, Ontario
K2P 1Y3

Objet : Résolution

Bonjour,

Vous trouverez ci-jointe la résolution # 2008.07.166 concernant l'opposition à la déréglementation de Postes Canada et demande de tenue d'audiences publiques.

Nous vous prions d'agréer, nos salutations distinguées.


Guylaine Lafleur
Secrétaire trésorière-adjointe

p.j. 1 Résolution

**Extrait du livre des délibérations du Conseil municipal
du Village de Stukely-Sud**

Lors d'une séance régulière du Conseil de la municipalité du Village de Stukely-Sud tenue le quatorzième jour du mois de juillet deux mille huit à 19 heures à la mairie située au 101, Place de la Mairie, sont présents :

Le conseiller Jean Legault, siège numéro 1,
la conseillère Dominique Morin, siège numéro 2,
le conseiller Guy Beaudin, siège numéro 3,
le conseiller Claude Bourgoïn, siège numéro 4,
la conseillère Annick Rousseau Balayer, siège numéro 6,

est absente la conseillère Céline Delorme Picken au siège numéro 5,

formant quorum sous la présidence du maire Gérald Allaire. La directrice générale Johanne Laperrière rédige le procès-verbal. Il y a 15 personnes dans l'assistance.

2008.07.166

13.1 Examen stratégique de la Société canadienne des postes – Opposition à la déréglementation de Postes Canada et demande de tenue d'audiences publiques

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes qui a été lancé le 21 avril 2008, envisage la déréglementation du service postal;

ATTENDU QU'il y a lieu de s'interroger s'il sera de plus en plus difficile de s'assurer d'un service postal abordable à l'ensemble de la population et ce, dans toutes les régions du pays s'il survient la réduction ou l'élimination du mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif de Postes-Canada sur la poste-lettres considérant que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

Il est proposé par le conseiller Guy Beaudin et résolu:

QUE la présente résolution soit acheminée à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes pour demander de ne pas procéder à la déréglementation sans tenir des audiences publiques afin que soit consulté adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Ce 20^e jour d'août 2008


Johanne Laperrière
Directrice générale